



Paris, le 25 avril 2012

## Communiqué de mise à disposition du Document de Référence 2011

Le document de référence 2011 de KORIAN a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 24 avril 2012.

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires. Il peut être consulté sur le site internet de KORIAN (<http://www.groupe-korian.com>), ainsi que sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Il comprend notamment les informations relatives au rapport financier annuel 2011, le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne, et les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.